

**L'ASSURANCE RÉCOLTE
DANS LA GESTION DES RISQUES AGRICOLES**

par Hervé Morize¹

Dans un contexte de libéralisation des marchés agricoles, de démantèlement des organisations communes de marchés et de spécialisation des exploitations agricoles, la gestion des risques agricoles apparaît comme un enjeu majeur dans la conduite des entreprises. La gestion des risques agricoles est cependant une problématique complexe, à la croisée d'intérêts variés. Elle met globalement en œuvre une multitude d'outils en fonction de la nature des risques. Parmi ces outils, compte tenu du contexte, l'assurance « récolte » occupe une place particulière car elle apparaît comme le meilleur outil de sécurisation du revenu des entreprises.

¹ Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France, exploitant agricole, secrétaire général de la Société des Agriculteurs de France, 8, rue d'Athènes, 75009 Paris.